

*République Française  
Département de la Gironde  
Arrondissement de Langon*

***MAIRIE  
DE CAUVIGNAC  
33690***

*Tél : 05.56.25.50.55*

*Fax : 05.56.25.41.15*

*e-mail : mairie.cauvignac@gmail.com*

*Secrétariat ouvert au public:*

*Lundi et jeudi : 13h30 – 17h30.*

*Mardi : 9 h 00- 11 h 30*

## **CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal se réunira à la Salle des fêtes de Cauvignac le **Judi 18 Juin 2020 à 18h30** en session ordinaire.

### **Ordre du jour.**

- Approbation du procès-verbal du 23 mai 2020,
- Délibération pour l'indemnité des élus,
- Délibération pour la délégation de signature,
- Délibération pour la désignation des membres des commissions municipales,
- Délibération et vote du Budget Primitif 2020,
- Délibération et vote des taux des 3 taxes,
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Cauvignac, le 09/06/2020

Le Maire,  
Nicole COUSTET

## **SEANCE DU JEUDI 18 JUIN 2020:**

Le dix-huit juin deux mille vingt à dix-huit heures et zéro minutes le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Nicole COUSTET, Maire.

Présents : Mmes et Ms. COUSTET Nicole, VASSEUR Jean-Michel, LOVATO Arlette, VIROULEAU Philippe, SULLETIS Alain, FRANCO Sophie, ZAGO Cédric, ROCHE Sophie, MOREAU David, LARRERE Valentin.

Excusée : Mr JOURDAN Gérald (procuration)

Secrétaire de séance : Mme LOVATO Arlette

### **Approbation du procès-verbal du 23 Mai 2020.**

Le procès-verbal de la réunion du 23 Mai 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Délibération n° 2020/018 : Indemnités des élus.**

Madame le Maire ayant donné lecture du projet de son arrêté de délégations aux adjoints, le Conseil Municipal décide d'attribuer au maire et aux adjoints l'indemnité de fonction à compter du 23 Mai 2020, ces indemnités sont fixées sur la base de l'indice brut terminal au taux maximal doit :

- 25.5 % pour le Maire
- 9.9 % pour les Adjoints.

### **Délégation aux adjoints.**

Madame le Maire propose aux adjoints une délégation de signature, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents. Un arrêté sera pris dans ce sens.

### **Délibération n° 2020/019 : Désignation des délégués aux commissions communale.**

Le Conseil Municipal procède à la désignation des membres pour les commissions municipales.

#### **Commission Voiries**

ZAGO Cédric

VASSEUR Jean-Michel

LARRERE Valentin

**Commission festivités**

- Fête de la Transhumance : ZAGO Cédric, FRANCO Sophie
- Fête des mères : ROCHE Sophie, LOVATO Arlette

**Commission cadeaux de Noël et repas**

ROCHE Sophie  
MOREAU David

**Commission Appel d'offre**

Le Maire : COUSTET Nicole  
3 titulaires : VASSEUR Jean-Michel, FRANCO Sophie, SULLETIS Alain.  
3 suppléants : VIROULEAU Philippe, LARRERE Valentin, MOREAU David

**Commission correspondant sécurité**

COUSTET Nicole

**Commission extérieurs salle des fêtes et mairie et location salle des fêtes**

VASSEUR Jean-Michel  
VIROULEAU Philippe  
LOVATO Arlette  
JOURDAN Gérald

**Correspondant SIPHEM**

JOURDAN Gérald

**Délibération n° 2020/020 : Vote du Budget Primitif de 2020.**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Nicole COUSTET.

Vote le Budget Primitif de l'exercice 2020 :

**Investissement**

Dépenses	63989,50 €
Restes à réaliser 2019	35 000,00 €
TOTAL Dépenses	98 989,50 €

Recettes	55 046,59 €
Restes à réaliser 2019	29 689,50 €
Solde d'exécution reporté	14 253,50 €
<b>TOTAL Recette</b>	<b>98 989,50 €</b>

**Fonctionnement**

Dépenses	199 729,18 €
Recettes	107 213,00 €
Résultat fonctionnement reporté	92 516,18 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>199 729,18 €</b>

**TOTAL Général**

Dépenses	298 718,68 €
Recettes	298 718,68 €

**Délibération n° 2020/021 : Vote du taux des 3 taxes pour l'année 2020.**

Madame le Maire expose au conseil municipal les taux pour l'année 2020.

	<i>Base imposition prévisionnelle 2020</i>	<i>Taux d'imposition de 2020</i>	<i>Produits correspondant pour 2020</i>
Taxe d'habitation	140 500		
Taxe foncière (bâti)	85 700	11.53	9 881
Taxe foncière (non bâti)	11 800	43.68	5 154
<b>Total</b>	<b>238 000</b>		<b>15 035</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les taux des 3 taxes à l'unanimité des membres présents.

**Délibération n° 2020/015 : Désignation délégué à l'école d'Aillas**

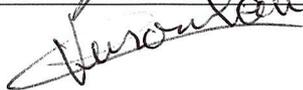
Suite au renouvellement des Conseillers Municipaux, voici les nouveaux délégués à l'école d'Aillas :

- LOVATO Arlette
- LARRERE Valentin

**Questions diverses.**

- **PLUI** : réunion mardi matin avec le président de la communauté de Communes du Bazadais et Mr PEScina responsable de l'urbanisme. Trois constructions en cours et voir pour que le terrain de Monsieur Colomb passe constructible.
- **Sacs poubelles** : la distribution se fera le samedi 4 juillet de 10h à 12h0 à la mairie avec LOVATO Arlette, VIROULEAU Philippe et MOREAU David.
- **Repas de Noël** : la date est fixée au dimanche 13 décembre 2020, le traiteur est le relais bazadais.
- **Mayade** : la mayade pour le nouveau Conseil Municipal se fera en septembre.
- **Achat pour la mairie** : un petit frigo, changement du fauteuil de Madame le Maire, création d'un panneau d'affichage à l'extérieur de la Mairie, nouveaux drapeaux.
- **La poste** : réunion pour la numérotation des voies avec la poste le jeudi 25 juin à 13h30.

La séance est clôturée par Madame le Maire à 20h50.

COUSTET Nicole	
FRANCO Sophie	
JOURDAN Gérald (procuration)	
LARRERE Valentin	
LOVATO Arlette	
MOREAU David	
ROCHE Sophie	
SULLETIS Alain	
VASSEUR Jean-Michel	
VIROULEAU Philippe	
ZAGO Cédric	